

PROJET D'AMÉNAGEMENT AUTOUR DE LA FUTURE GARE DE GONESSE (LIGNE 17)

Avis d'ouverture de la concertation préalable
à la modification de la ZAC Triangle de Gonesse

Grand Paris Aménagement, aux côtés de la Communauté d'agglomération Roissy-Paris Nord, du
Département de Val d'Oise et de la Ville de Gonesse, engage une concertation sur le projet urbain de
la ZAC Triangle de Gonesse autour de la future gare Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17).

L'arrivée de la gare de Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17) offre une occasion unique de
développer un pôle d'activités et d'emploi, avec des équipements publics de qualité, de nouveaux
bureaux, commerces, services et d'un pôle gare multimodal avec des lignes de transport à haut
niveau de service. Cet aménagement autour de la future gare Gonesse à terme des activités
tertiaires et productives, notamment dans le domaine de la technologie, ainsi que des
équipements publics recherchés, notamment dans le domaine de la formation. A plus long terme,
le quartier pourrait également être desservi par une seconde ligne de métro (ligne 18) qui relierait
à l'aéroport Paris - Charles de Gaulle et au secteur de Nanterre - La Défense (lignes 15 et 16).

Cette concertation, prévue par les articles L. 103-2 et L. 103-4 du code de l'urbanisme, marque une
nouvelle étape dans l'élaboration du projet urbain et constitue un préalable à la modification de la
zone d'aménagement concerté créée en 2016. Indiquant, usages du futur quartier, enjeux
économiques, et associations locales sont invités à s'exprimer et à formuler des observations et
propositions, sur le projet d'aménagement, à travers leurs conseils, remarques et
suggestions.

Les propositions pourront également être formulées via un registre physique mis à disposition du
public à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Gonesse (56 rue de Paris) ou du Pôle Population Éducation et
Solidarité de la Ville (1 Av. Pierre Salvi), ainsi que par le biais d'un formulaire de contact accessible
sur le QR code ci-dessous. Lien : <https://www.gonesse.fr/urbanisme/projet-de-triangle-de-gonesse>

Une journée d'ateliers thématiques sera organisée le mardi 10 mars prochain à 17h au siège de la
Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France 16 bis avenue Charles de Gaulle à Roissy
en France, ainsi qu'une réunion publique en printemps.

La participation à ces ateliers est ouverte sur inscription en ligne. Les informations relatives pour
accéder à ces ateliers sont disponibles sur le site de Grand Paris Aménagement ainsi que sur notre
intranet de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France : roissypaysdefrance.fr

Le formulaire d'inscription pour participer à la journée d'ateliers est accessible sur le QR code
ci-dessous. Lien : <https://www.gonesse.fr/urbanisme/projet-de-triangle-de-gonesse>

La concertation sera menée pendant toute la durée d'élaboration du projet.
Son bilan sera arrêté à son issue.



AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE À VOCATION D'ACTIVITÉS LE LONG DE LA RD 212 À COMPIÈGNE Un site stratégique aux enjeux multiples

Site stratégique et enjeu multiple
Territoire de la Communauté d'Agglomération
Roissy Pays de France

La plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-
Gaulle se situe à 15 km de Compiègne.
À Compiègne, deux zones d'activités (ZA de la Francherie,
ZA du Parc et une zone industrielle (ZI-Mory-Compiègne)
rassemblent l'essentiel des emplois de la commune.
La ZAC des Ombres Moulins, à vocation de logement,
viendra compléter l'offre résidentielle de proximité.
Le projet d'aménagement viendra s'inscrire en
complémentarité de l'offre des zones d'activités
existantes et créera ainsi de nouvelles dynamiques de
territoire.

Accès routier et création de nouvelles voies
stratégiques

Le carrefour est de Roissy par l'axe
d'axe la commune de la route, en descendant
de la route (RD 212) et de la route d'axe,
d'axe un axe qui relie à la plateforme
aéroportuaire, notamment pour les usages
provenant de l'est de la France.
La ligne Meaux Roissy : la RD 212 (l'axe qui relie du
site est relié dans ce projet de grande ampleur, porté
par le département.
La proximité immédiate d'infrastructures routières
constitue un atout fort pour l'aménagement du site.
Le projet permettra de développer la ZA du Parc située
à l'est du site.

Un site proche de transports en commun
d'importance

Ligne K de Transilien à Compiègne (Gare du Nord à 15
minutes)
Ligne de RER à Mory-Mory
Prolongement de lignes de bus existantes lignes 3,
16, 22, 24, 146. La ligne 24 relie directement Compiègne
à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

INSCRIPTION DU PROJET DANS LA CHARTRE AGRIQUE ET
FORÊTIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION

Le site est marqué par un usage agricole historique.
La charte agricole et forestière, approuvée en octobre
2015, prévoit à Compiègne :
- 225 hectares de terres agricoles sur 30 ans ;
- 51,7 hectares de forêts agricoles urbaines dans
la Zone d'Activité AUA, secteur du projet.

UN AMÉNAGEMENT CONFORME AUX DOCUMENTS DE
PLANIFICATION

Principaux objectifs de l'orientation d'aménagement
et de programmation :
- Proposer des formes urbaines respectant les
qualités des quartiers existants ;
- Traiter les liaisons entre les nouvelles constructions
et le paysage existant ;
Ces orientations se superposent au règlement du Plan
Local d'Urbanisme.



Une situation privilégiée proche des transports
et de l'aéroport international



SCHEMA DIRECTEUR DU PROJET

AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE À VOCATION D'ACTIVITÉS Une Zone d'Activité



Une situation privilégiée proche des transports
et de l'aéroport international



SCHEMA DIRECTEUR DU PROJET